

ATTESTATION PASS NAUTIQUE

Conformément à l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et activités assimilées / canyonisme / nage en eau vive / radeau et activités de navigation assimilées / surf / voile / vol libre (activités de glisse aérotractée nautique).

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :/...../..... **Commune de résidence :**

A satisfait aux exigences du test décrit ci-dessous, le/...../.....

avec brassière de sécurité

N'a pas satisfait aux exigences du test décrit ci-dessous, le/...../.....

Déroulement du test - Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou objet flottant

À la piscine de :

Nom, prénom,
.....
.....

**N° de carte professionnelle d'éducation
sportif :**

Titulaire du diplôme de :
.....

Signature